
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 1^{er} octobre 2024, à compter de 19h00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Sabine Paquet et Pascale Renzo Charbonneau ainsi que Messieurs les conseillers Daniel Jacques, Claude Lacasse, Bruno Napert, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2024-10-70

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 3 septembre 2024 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt des documents :
 - i. Dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice financier du rôle triennal 2023-2024-2025
 - ii. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par la directrice générale et greffière-trésorière
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – ministère des Transports du Québec – Reddition de compte
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

13- CORRESPONDANCE

a) EXO – Rapport d’achalandage du mois d’août 2024

14- PÉRIODE DE QUESTION

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-10-71

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par la conseillère Pascale Renzo Charbonneau, appuyée par la conseillère Sabine Paquet et unanimement résolu :

D’ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024, tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 3 septembre 2024

La directrice générale mentionne que le suivi des décisions découlant de la séance a été effectué.

b) Lecture et adoption des comptes

2024-10-72

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer du 4 septembre 2024 au 1^{er} octobre 2024 au montant de 75 342,45 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Jacques, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 1^{er} octobre 2024 au montant de 75 342,45\$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt des documents

- i. Dépôt du rôle d’évaluation pour l’exercice financier du rôle triennal 2023-2024-2025
- ii. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par la directrice générale et greffière-trésorière

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne que des travaux auront lieu pour le lignage du stationnement municipal.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Jacques mentionne qu’il n’y a rien de particulier à signaler.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne que les travaux de réfection du pavage et des ponceaux auront lieu au mois d'octobre.

b) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – ministère des Transports du Québec – Reddition de compte

2024-10-73

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, a versé une compensation de 32 459 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023 ;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Calixa-Lavallée informe le ministère des Transports, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet entretien des routes locales.

ADOPTÉE

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'une rencontre du CCU aura lieu le 15 octobre 2024 et portera sur une demande de dérogation mineure concernant le lotissement de l'église.

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

La conseillère Sabine Paquet mentionne que la nouvelle chargée de projets est désormais en poste.

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

La conseillère Pascale Renzo Charbonneau mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

12- AUTRES DOSSIERS

Il n'y a aucun autre dossier à présenter.

13- CORRESPONDANCE

a) EXO – Rapport d'achalandage du mois d'août 2024

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public :

Chantal Marcuzzo, résidente du 574 chemin Labonté, questionne le conseil concernant l'achat du terrain adjacent à sa propriété par Excavation Jeannotte.

Eric Derkzen Van Angeren, résident du 651 chemin Labonté, questionne le conseil concernant les usages d'Excavation Jeannotte.

Éric Brunelle, résident du 603 chemin de la Beauce, questionne le conseil concernant le bruit à la SACV.

Daniel Hébert, résident du 564 chemin de la Beauce, questionne le conseil concernant le bruit à la SACV.

Claude Michaud, résident du 746 chemin de la Beauce, questionne le conseil concernant le montant annuel attribué à la SACV pour la tenue de l'Expo agricole.

Louis Tremblay, résident du 645 chemin de la Beauce, questionne le conseil concernant une demande de subvention pour la tenue d'un souper culturel en 2025 ainsi que sur l'acquisition de l'église.

François Paquet, résident du 374 chemin de la Beauce, questionne le conseil en lien avec la démarche du courant collectif concernant les énergies renouvelables.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-10-74

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Pascale Renzo Charbonneau, appuyé la conseillère Sabine Paquet et unanimement résolu que la présente session soit levée à 19h56.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Je, _____, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Pénélope Larose
Directrice générale et greffière-trésorière